

# SAINT HILAIRE SOUS CHARLIEU



2021



## LA VIE MUNICIPALE

Mot du Maire	Page 3
Le personnel communal et l'état civil	Page 4
Le CCAS	Page 5
Les infos pratiques	Page 6
Nos réalisations	Page 7
Urbanisme	Page 8
Ramassage des ordures ménagères	Page 9

---

## LES INFOS DIVERSES

Démarches administratives	Page 10
Recensement militaire / Maison des Services publics	Page 11
Paroisse Sainte Marthe	Page 12
Bon à savoir	Page 13

---

## L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE

École privée Sainte Alexandrine	Pages 14-15
Accueil périscolaire	Page 16

---

## LA VIE ASSOCIATIVE

Ressins-Villages et les jeunes	Page 17
Le Comité des Fêtes	Pages 18-19
L'atelier vannerie / Le club de l'amitié	Page 20
Les folkeux / Le panier de Saint Hilaire / La gym	Page 21
Autour du Grand Couvert	Pages 22-23
Les anciens combattants	Page 24
La chasse	Page 25

---

## LES NUMÉROS UTILES

Annuaire / Contacts	Pages 26-27
---------------------	-------------

---

## A LA DÉCOUVERTE DE ...

Le vieux château «Monument Historique»	Pages 28-29
Saint Hilaire autrefois (1921)	Pages 30-31

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Page 32

Photos de couverture :

1ère page : illuminations de fin d'année du bourg.

Dernière page : arbre ensoleillé chemin du Cros Merle

## Chers Saint-Hilaireaux,

En 2020 la COVID est entrée dans nos foyers.

En 2021 ce virus fait malheureusement encore partie de notre quotidien ; mais nous ne nous sommes pas résignés. Notre commerce, nos associations, notre école, nos entreprises, chacun a su s'adapter aux contraintes et aux difficultés liées au Coronavirus.

Les différentes périodes de « répit » nous ont permis de nous rencontrer, d'avoir un semblant de « vie normale » derrière les masques et malgré la distance. Dans cette période perturbée, nous mesurons l'importance de ces moments de convivialité et de partage ; l'importance du lien social qui est très présent dans notre petit village où chacun se connaît, où la solidarité, le respect et la bienveillance ont du sens.



Dans les quelques pages de ce nouveau bulletin, nous retraçons la vie du village.

Grâce à des aides exceptionnelles du Département et de la Région pour la relance de l'économie locale, nous avons pu réaliser des travaux dans les bâtiments communaux, des voiries supplémentaires ont pu être entretenues.

Les associations du village ont maintenu leurs festivités cet été ; pour la deuxième année, le comité des fêtes a illuminé le bourg pour notre plus grand plaisir ; les bénévoles de l'association Autour du Grand-Couvert se sont mobilisés pour pérenniser l'installation de la crèche dans l'église. C'est aussi l'occasion d'intégrer les nouveaux habitants en toute simplicité.

Les associations et les parents d'élèves ont œuvré pour que les travaux de consolidation de l'école se déroulent dans les meilleures conditions pour les enfants, les enseignantes et pour le personnel scolaire.

Le personnel communal, les agents et les conseillers municipaux qui sont à votre service quotidiennement, ont travaillé dans des conditions particulières.

L'année se termine avec l'implication de tous les acteurs de la vie communale, je les remercie chaleureusement pour le dynamisme qu'ils influent à notre village ; tous ensemble nous avons su nous adapter et avancer.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'amitié ; avec l'espoir qu'en 2022 nous puissions enfin « tomber les masques » pour voir renaître des sourires dans un monde apaisé. Prenez soin de vous et de vos proches.

Je remercie Didier et la commission bulletin pour le travail nécessaire à la rédaction de cette publication.

Bonne lecture.

Florence LEBLANC

# LE PERSONNEL COMMUNAL

## LES AGENTS TITULAIRES



**Véronique LAUNAY**  
Secrétaire d'accueil  
Directrice accueil  
périscolaire

**Fabienne THEVENET**  
Secrétaire principale



**Jacquis MONNET**  
Espaces verts  
Voirie, assainissements

## LES AGENTS TEMPORAIRES



**Fabienne PERRIN**  
ATSEM et périscolaire



**Marie-Louise CONESA**  
Périscolaire

## PRESTATAIRE



**Pascal DESMONNET**  
Espaces verts  
Voirie, assainissements

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES



**Lola DESSEIGNET**  
le 21 décembre 2020

**Camille ALPHA**  
le 04 mai

**Nino GIROUD**  
le 20 juillet

**Amalio REY**  
le 03 octobre



**Alycia CHAMBON**  
le 02 octobre

## DÉCÈS

- Mr Marcel JOMAIN le 02 janvier
- Mme Jeannine BERTHILLOT le 06 avril
- Mme Renée PASCAL (inhumation) le 13 avril
- Mr Marius DELABRE le 28 avril
- Mr Maurice MARCHAND le 13 septembre
- Mr Charles LAGRESLE le 15 novembre



Vendredi 26 novembre, 43 personnes ont répondu favorablement à l'invitation du **CCAS** afin de se retrouver à la salle des fêtes de Chandon pour le traditionnel repas de fin d'année, préparé par le traiteur LAMURE de Pouilly, fromages de la ferme VALORGE et pâtisseries de Thierry MONTET. Nous remercions la commune de Chandon pour la mise à disposition de la salle.



Cette rencontre annuelle était très attendue car elle n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière en raison des restrictions sanitaires.

Le repas est offert aux personnes de plus de 70 ans de la commune (à partir de 65 ans, les personnes sont invitées moyennant le règlement de leur repas).

Les personnes qui ont répondu favorablement mais qui ne voulaient pas venir au repas ou qui sont hospitalisées ont reçu un colis de Noël par les membres du **CCAS**, dont la doyenne du village Madame Michelle DARMAIZIN, 96 ans, à l'EHPAD de Régnv.

Cette journée a été un moment de rencontres, d'échanges et de plaisirs, partagés par l'ensemble de l'assemblée.

Certains ont prolongé la journée par des jeux de société et des jeux de cartes. Les doyens du jour Madame Lucienne BARNAY 85 ans et Monsieur Camille VAGINAY 86 ans ont été mis à l'honneur.



Le **CCAS** apporte son soutien aux personnes isolées, avec des visites à domicile et son aide auprès des habitants en difficultés.

Les personnes qui souhaitent être inscrites dans le registre des personnes vulnérables doivent venir se signaler en mairie.

Les membres du **CCAS** sont disponibles et à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter.

# LES INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

Lundi de 15 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h



PanneauPocket : Saint-Hilaire-sous-Charlieu 42190

Site internet : <http://www.st-hilaire-sous-charlieu.com>

Pour communiquer une information concernant une animation dans la commune, des photos (dans le respect du RGPD), veuillez contacter la mairie.

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

### Tarifs des locations :

#### Habitants de la Commune

- Petite salle..... 100 € (+50 € le 2ème jour) 1 fois/an\*
- Les 2 salles..... 250 € (forfait pour 2 jours) 1 fois/an\*

\* A partir de la 2ème location, c'est le tarif Comcom qui s'applique.

#### Habitants de la Comcom

- Petite salle..... 150 € (+80 € le 2ème jour)
- Les 2 salles..... 370 € (forfait pour 2 jours)

#### Hors Comcom

- Petite salle..... 200 € (+100 € le 2ème jour)
- Les 2 salles..... 500 € (forfait pour 2 jours)

Le Forfait comprend la vaisselle, le lavage du sol, l'électricité, l'eau, le chauffage et le wifi.  
Caution : 500€ avec attestation d'assurance obligatoire et copie de la carte d'identité.

COMCOM : Charlieu-Belmont Communauté

## BASCULE

Pour l'utilisation de la bascule communale, [renseignez-vous en Mairie.](#)

## GÎTE DU GRAND-COUVERT

Pour réserver, [renseignez-vous en Mairie.](#)

## TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

Cimetière	Colombarium 1 à 2 urnes	Colombarium 3 à 4 urnes
30 ans : 75€ / m <sup>2</sup>	15 ans : 480€	15 ans : 630€
50 ans : 120€ / m <sup>2</sup>	30 ans : 650€	30 ans : 800€

A la période de la Toussaint, les familles possédant une concession au cimetière sont priées d'effectuer le nettoyage avant le 31 octobre, de même pour tous les travaux effectués par les entrepreneurs.

**Information :** les tombes à perpétuité non entretenues seront reprises après procédure par la commune.

Pour toutes questions, contactez la mairie.

## VOIRIE

Notre commune possède 50 kms de chemins dont 28 kms sont goudronnés. Chaque année, la commission voirie fait des choix en fonction de l'état et de l'urgence. Au cours de l'année 2021, **47 275 € HT** de travaux ont été réalisés : 490m chemin des Ragots, 870m chemin de la Gougeatterie, 180m chemin des Pins, 180m impasse Champroy et 282m chemin de la Boizette, soit 2 kms. Cette année, la commune a reçu une subvention de **21 249 €** du Département de la Loire.

## L'EGLISE



**33 214 € HT** de travaux ont été réalisés dans l'église communale, dont **16 000 €** financés par la Région : porche, menuiseries du presbytère, accès sécurisé au clocher, abattson, soubassement et remplacement des colonettes du clocher.

## SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

La commune, assistée par le bureau d'études SECUNDO, a engagé l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement réalisé par la société "Réalités Environnement" pour un montant de **67 460 € HT**. Cette étude sera financée pour **50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne** et pour **30% par le Département de la Loire**.

L'objectif est de diagnostiquer le fonctionnement actuel des systèmes d'assainissement dans leur globalité (réseaux, stations), d'orienter les réhabilitations à mener pour améliorer la situation actuelle, de satisfaire aux exigences de réglementation et s'adapter aux charges actuelles et futures et d'acquérir une connaissance complète des infrastructures afin d'en assurer une bonne gestion.

## CIMETIÈRE

**6 177 € HT** de travaux dans le cimetière communal :

- acquisition d'un colombarium.
- déplacement du soldat Jean SARNIN dans le carré militaire.



## SALLE DES FÊTES / MAIRIE



**15 430 € HT** de travaux ont été réalisés :

- pose d'une porte coupe-feu entre la salle et la mairie,
- remplacement des volets et des menuiseries en bois, des luminaires par des LED, du solin de toiture, des convecteurs électriques et du chauffe-eau de la mairie.

**9 259 €** ont été attribués par le Département de la Loire dans le cadre du plan de relance par l'Investissement.

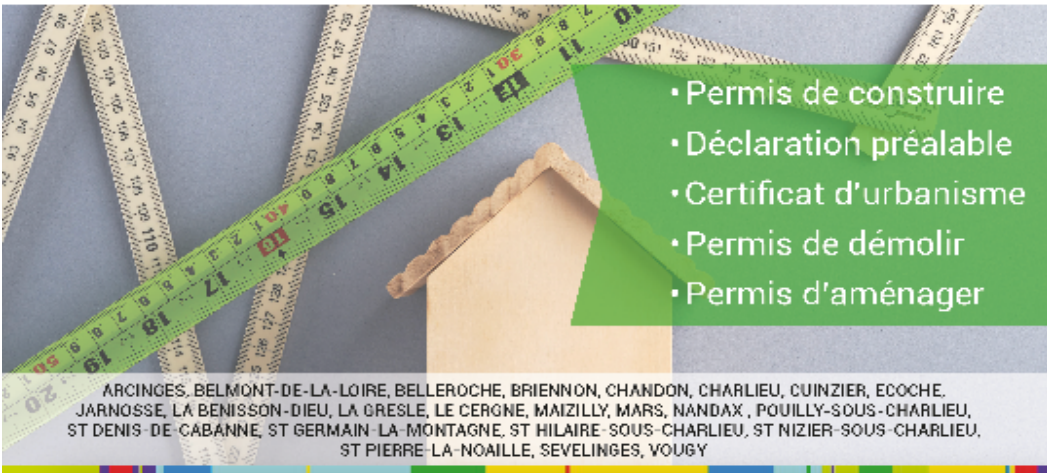
## PERISCOLAIRE

**18 000 € HT** de travaux : remplacement de la PAC, de la plonge inox et de l'étanchéité du préau .

**AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**

**Mes autorisations d'urbanisme se font en ligne !**

<https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique>



- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme
- Permis de démolir
- Permis d'aménager

ARCINGES, BELMONT-DE-LA-LOIRE, BELLEROUCHE, BRIENNON, CHANDON, CHARLIEU, CUINZIER, ECOUCHE, JARNOSSE, LA BENISSON-DIEU, LA GRESLE, LE CERGNE, MAIZILLY, MARS, NANDAX, POUILLY-SOUS-CHARLIEU, ST DENIS-DE-CABANNE, ST GERMAIN-LA-MONTAGNE, ST HILAIRE-SOUS-CHARLIEU, ST NIZIER-SOUS-CHARLIEU, ST PIERRE-LA-NOAILLE, SEVELINGES, VOUGY

## UN GUICHET UNIQUE NUMERIQUE

- Un espace personnel dédié.
- Un service accessible à tous, particuliers et professionnels (Architectes, Notaires, Maîtres d'œuvre, ...).

<https://charlieubelmont.geosphere.fr/guichet-unique>

Vous souhaitez réaliser des travaux soumis à autorisation ?

Vous désirez construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, une clôture, démolir ou aménager un terrain, savoir si votre projet est réalisable et obtenir un permis, une déclaration ou un certificat.

Faites vos démarches en ligne...

La Mairie concernée par le lieu de votre projet reste le guichet unique de votre demande. Les dossiers déposés en ligne ou en papier y seront réceptionnés. La Communauté de communes instruit la demande. Le Maire reste signataire au regard des documents d'urbanisme opposables.

### 5 ETAPES A SUIVRE

- **JE CREE MON COMPTE** : <https://charlieubelmont.geosphere.fr/guichet-unique>
- **JE DECRIS LE PROJET** : Je remplis les renseignements concernant l'identité du demandeur, son adresse mail, la localisation du projet, sa description, etc.
- **JE TELECHARGE LES PIECES** : plans, documents, photographies ... nécessaires au dossier.
- **JE VALIDE** : la demande est réceptionnée instantanément par la commune concernée.
- **JE CONFIRME** : La procédure est terminée. Je reçois par mail l'attestation d'enregistrement et le récépissé de dépôt du dossier. Je conserve le tout.



## COMMENT BIEN PRESENTER VOTRE BAC ?



**COUVERCLE FERMÉ :** votre bac est collecté  
**COUVERCLE OUVERT :** votre bac est refusé

PRÉSENTEZ LE BAC



SI VOUS ÊTES ÉQUIPÉ D'UN BAC VERROUILLÉ, PENSEZ À SORTIR LE DRAPEAU OU LA PLAQUETTE SUR LE CÔTÉ DU BAC LORSQUE VOUS SOUHAITEZ LE FAIRE COLLECTER

### VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER SUR LE TERRITOIRE DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ ?

POUR OBTENIR VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES ET VOTRE BADGE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES, VEUILLEZ CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 04.77.69.03.06.

### REDEVANCE GÉNÉRALE INCITATIVE (RGI) : QUE FINANCE T-ELLE ?

LA RGI FINANCE L'ENSEMBLE DES CHARGES FIÉES AU SERVICE DÉCHETS : LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ; LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES ; LA GESTION DES DÉCHÈTERIES.

DEUX FACTURES SONT ENVOYÉES CHAQUE ANNÉE AUX USAGERS (AVRIL ET OCTOBRE).

POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES AUX DÉCHETS, VEUILLEZ CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 04 77 69 03 06

### COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

IL SUFFIT DE LES TRIER :

- UTILISER UN COMPOSTEUR POUR ÉLIMINER LES DÉCHETS DE JARDIN
- DÉPOSER LES EMBALLAGES, PAPIERS ET VERRE DANS LES COLONNES DE TRI SÉLECTIF
- SE MÉNAGER EN DÉCHÈTERIE

DANS VOTRE BAC PLEIN, VOUS DEVEZ JETER UNIQUEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- Valable **15 ans** pour les personnes majeures.
- Valable **10 ans** pour les personnes mineures.
- Gratuite, sauf en cas de perte ou vol (25 €).



Les cartes d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées d'une durée de validité de 5 ans, sans aucune formalité. En revanche, pour les personnes mineures, la durée de validité reste de 10 ans, elles doivent donc faire l'objet d'un renouvellement.

## PASSEPORT

- Valable **10 ans** pour les adultes.
- Valable **5 ans** pour les mineurs, (ils ne sont plus inscrits sur le passeport des parents).
- **86€** pour les personnes majeures.
- **42€** pour les mineurs de plus de 15 ans.
- **17€** pour les mineurs de moins de 15 ans.

Depuis le mois de mars 2017, les cartes d'identité sont biométriques. Seules les mairies équipées du système peuvent recevoir et traiter les dossiers.

Pour notre commune il s'agit de [Charlieu](#).

Vous devez faire vous-même votre préinscription. Pour cela, il suffit de créer son compte personnel sur site : <https://ants.gouv.fr>

Puis prendre rendez-vous à la mairie de Charlieu : **04.77.69.33.89**

Munissez-vous de votre préinscription et de toutes les pièces justificatives demandées.

## MARIAGE

Retirer le dossier à la mairie du lieu du mariage, minimum trois mois avant la date.

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, les enregistrements, les modifications ou les suppressions d'un PACS, se font auprès de la mairie du domicile.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile, munissez-vous d'une pièce d'identité des futurs parents et d'un justificatif de domicile.

## AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE MINEUR NON ACCOMPAGNÉ

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Vous pouvez télécharger le Cerfa N° 15646\*01 sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il faut avoir 18 ans et être de nationalité française.

Adressez-vous à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou allez sur internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique papiers-citoyenneté-élections.

Les jeunes à 18 ans sont inscrits d'office par l'intermédiaire du recensement militaire.

Inscriptions en ligne jusqu'au 2 mars 2022 (4 mars en mairie) pour voter lors de l'élection présidentielle.

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).  
**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Les filles et les garçons âgés de 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**C'est une obligation.**

### Documents à fournir :

- la carte d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile des parents (facture eau, électricité..).

### Régularisation :

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Celle-ci est notamment nécessaire pour se présenter aux examens** (dont le permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans.

**La mairie ne délivre pas de duplicata.** Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

### Quand venir ?

- Vous aurez 16 ans en Janvier, Février ou Mars avant le 31 Mars,
- Vous aurez 16 ans en Avril, Mai ou Juin avant le 30 Juin,
- Vous aurez 16 ans en Juillet, Août ou Septembre avant le 30 Septembre,
- Vous aurez 16 ans en Octobre, Novembre ou Décembre avant le 31 Décembre.

Si vous désirez une information plus personnalisée, ou obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre organisme chargé du service national dont les coordonnées figurent sur le site : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## MAISONS DES SERVICES PUBLICS-FRANCE SERVICES

Une MSP/MFS a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les services publics. Guichet unique administratif, la MSP/MFS c'est la possibilité en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

### À la MSP/MFS de Charlieu ou de Pouilly sous Charlieu vous pouvez :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre.
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers.
- Effectuer vos démarches en ligne.
- Obtenir un formulaire et sa notice.
- Constituer un dossier.
- Rédiger des courriers administratifs en partenariat avec différents partenaires CDAD, CIDFF, EPN...
- Être conseillé dans votre recherche d'emploi et d'information.



### Permanences :

- Charlieu : Cécile DUCROS 06 29 15 87 47 / [cecile.francesercices42@gmail.com](mailto:cecile.francesercices42@gmail.com)
- Pouilly sous Charlieu : Sandra ROLLAND 07 55 67 24 77 / [sandraafr42720@gmail.com](mailto:sandraafr42720@gmail.com)

# PAROISSE SAINTE MARTHE DU NORD ROANNAIS

## DECOUVRIR ET APPROFONDIR SA FOI (3 - 8 ANS)

- |                              |                  |                |
|------------------------------|------------------|----------------|
| ● 3 - 7 ans : éveil à la foi | Loïc MICHAUD     | 06 31 96 98 97 |
| ● Caté des primaires         | Sandrine BAILLY  | 07 70 28 37 23 |
| ● Aumônerie des collégiens   | Nicolas CHARRIER | 06 78 83 00 12 |
| ● Aumônerie des lycéens      | Amaury MARTINI   | 07 55 60 32 14 |

## SE METTRE EN CHEMIN VERS LE BAPTEME ET LE MARIAGE

- Baptême des tout-petits, préparation au mariage  
[saintemarthe@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarthe@eglise-nordroannais.fr)
- Baptême, première communion et confirmation adultes  
Loïc MICHAUD 06 31 96 98 97



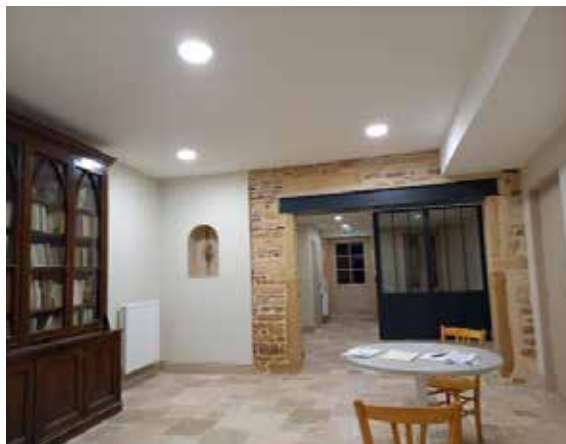
## OFFICES, MESSES

- Charlieu le dimanche à 10h 30
- Saint Hilaire le 1er dimanche des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre à 9h
- Charlieu le mardi à 9 h et le jeudi à 18h15 suivie de l'adoration et confessions jusqu'à 19h.45

Père Yves BAUMGARTEN 06 23 01 54 88  
Père Nicolas CHARRIER 06 78 83 00 12  
Père Amaury MARTINI 07 55 60 32 14

Loïc MICHAUD, coordinateur paroissial : 06 31 96 98 97  
[coordinateur@eglise-nordroannais.fr](mailto:coordinateur@eglise-nordroannais.fr)

## ACCUEIL : « LA SOURCE »



Le souhait de l'équipe est d'accueillir largement tous ceux qui cherchent un renseignement, une écoute, une parole...tous ceux qui cherchent Dieu...

Quand vous passez rue Charles de Gaulle, n'hésitez pas à vous arrêter pour prendre un café, échanger un moment avec d'autres.

## PERSONNES RELAIS DE SAINT HILAIRE

Claire CHARTIER 04 77 60 24 80  
Catherine PREVITALI 04 77 60 26 43

Maison paroissiale, 3 rue Charles de Gaulle  
42190 CHARLIEU  
04 77 60 04 03  
[saintemarthe@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarthe@eglise-nordroannais.fr)  
[www.eglise-nordroannais.fr](http://www.eglise-nordroannais.fr)

**LE BRÛLAGE  
À L'AIR LIBRE  
DES DÉCHETS VERTS :  
C'EST INTERDIT  
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

**450€ D'AMENDE**

**Des solutions alternatives existent :**

- BROYAGE**
- COMPOSTAGE**
- PAILLAGE**

Partenaires pour vos conseils sur :  
www.valorizon.fr et www.ars.fr

valorizon ars

**NE CONFONDONS PAS  
TOILETTES ET POUBELLES**

Lingettes,  
protections périodiques,  
produits chimiques,  
médicaments.

**ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS  
ÇA POLLUE  
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION  
C'EST PUNISSABLE**

**Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC**

**TÉLÉPHONE EN CHARGE  
DANS LA SALLE DE BAIN :  
ATTENTION DANGER !**

CHARGEZ VOS APPARELS ÉLECTRIQUES  
EN DEHORS DES PIÈCES HUMIDES !

N'UTILISEZ PAS DANS LA SAIGNIÈRE  
OU SOUS LA DOUCHE UN APPAREIL  
ÉLECTRIQUE BRANCHÉ SUR LE SECTEUR,  
Y COMPRIS UN TÉLÉPHONE ÉTANCHE ET  
RÉSISTANT À L'EAU !

NE MANIPULEZ PAS D'APPAREIL  
ÉLECTRIQUE BRANCHÉ AVEC LES MAINS  
OU LES PIEDS MOUILLÉS, OU AVEC LES  
PIEDS DANS L'EAU !

Plus d'infos sur : [www.economie.gouv.fr/dgcrf](http://www.economie.gouv.fr/dgcrf)

CCRF

**TOUT NE VA PAS À L'ÉGOUT**

**Ne bouchez plus  
vos canalisations**

HUILES DE FRITURE

**Recyclez vos huiles de  
friture gratuitement**

**Les déchèteries les collectent.**

**AVIS DE LA MAIRIE**

**Obligation  
d'élagage**

**ÉLAGAGE**

Tous les riverains, **propriétaires et locataires**,  
des voies communales doivent procéder à  
l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur  
propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à  
la commodité de passage.

**DÉCLAREZ VOS RUCHES**

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

[www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

# ECOLE PRIVEE SAINTE ALEXANDRINE

CONTACT

84 Chemin des écoliers  
42190 St Hilaire sous Charlieu  
Tél : 04.77.60.18.97  
Mail : [ecole.alexandrine@orange.fr](mailto:ecole.alexandrine@orange.fr)  
PanneauPocket : Ecole Sainte-Alexandrine 42190

## CLASSE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 9h00 à 12h00 - De 13h30 à 16h30

**ETUDE ET AIDE AUX DEVOIRS**  
Lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h45

Cette rentrée 2021-2022  
L'école compte 58 élèves.

## CANTINE

De 12h00 à 13h30  
*alTERRenative Restauration*  
(produits locaux)



Accueil des enfants dès 2 ans tout au long de l'année.  
L'école se compose de 3 classes allant de la  
Toute Petite Section au CM2.

L'équipe enseignante :  
Laure COUHLON *pour le cycle I*  
Hélène RICHARD (directrice) *pour le cycle II*  
Stéphanie AUCOURT *pour le cycle III*

## L'ÉCOLE PROPOSE DE NOMBREUX SERVICES ET ACTIVITÉS

- Un ramassage scolaire propre à l'école pouvant aller sur Villers, Nandax, Pouilly...
- Des classes à effectif raisonnable pour un enseignement de qualité
- Présence d'Auxiliaires de Vie Scolaire pour les enfants en situation de handicap



- Des cours d'anglais par une enseignante certifiée
- Un voyage scolaire tous les 3 ans et des sorties scolaires annuelles
- Les activités originales : Vélo, poneys, rollers, nettoyons la nature, spectacle au Théâtre de Roanne...
- Des classes récentes, propres et motivantes et des locaux aux normes (ADAP)

## ENCORE UNE ANNÉE MARQUANTE POUR NOTRE ÉCOLE

15

Après de longs mois passés à s'adapter aux différents protocoles imposés par l'épidémie de covid, à s'habituer au port du masque en classe dès le CP... une nouvelle épreuve vient bouleverser le quotidien des équipes et des écoliers : des travaux ont été réalisés pour consolider les murs impactés par les différents épisodes de sécheresse. Pour la durée du chantier, les 2 classes les plus exposées ont été délocalisées. Seule la classe des grands est restée dans les locaux du périscolaire.



**Une belle solidarité a ainsi vu le jour** : la municipalité a accepté d'héberger provisoirement les classes dans la salle des fêtes du village.



Les présidents des différentes associations de la commune ont trouvé des solutions pour continuer leurs activités dans d'autres lieux, les parents d'élèves se sont mobilisés pour le déménagement, aménager des espaces de travail agréables et adaptés pour les classes, installer cloisons et étagères...

Un immense merci à tous ceux qui ont fait en sorte de maintenir le confort et le bien-être des enfants qui peuvent ainsi continuer sereinement leurs apprentissages.

Comme chaque année les élèves participent au projet « Nettoyons la Nature »



### 2 ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

#### POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

##### O.G.E.C

Organisme de Gestion des Ecoles  
Catholiques

Rémi Jeanclaude : Président  
06-15-47-63-20

Marie Garnier : Trésorière  
Sylvia Mendonça : Secrétaire

##### A.P.E.L

Association des Parents d'élèves de  
l'Enseignement Libre

Emilie Valorge : Présidente  
06-35-92-41-67

Marc Pirez : Trésorier  
Ingrid Stoessel : Vice-trésorière  
Adeline Montet : Secrétaire  
Elodie Vadon : Vice-secrétaire

# ACCUEIL PERISCOLAIRE

La Commune de Saint Hilaire sous Charlieu organise un accueil périscolaire des enfants le matin et le soir, avant et après la classe, pour les familles dont les enfants sont inscrits à l'école Ste Alexandrine (de 2 à 12 ans).

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h.  
Fermeture le vendredi à 18h.

*Ouverture exceptionnelle à 7h sur demande des parents (uniquement s'ils travaillent).*



**L'OBJECTIF** : proposer un mode de garde de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes et des besoins des enfants. C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos, dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.

## PAUSE MERIDIENNE

De 12h15 à 13h15.

Depuis septembre 2021, les enfants prennent leurs repas livrés par un nouveau prestataire de restauration collective : « ALTERREnative » dont le siège social est basé à Chandon, avec des cuisines installées sur le site de Ressins à Nandax et de Notre-Dame à Charlieu. Ce prestataire se fournit au maximum chez des producteurs locaux (ferme de Ressins, Valeyre à St Martin-d'Estréaux, ainsi que les maraîchers de la Loire).

Ce service fonctionne sous la responsabilité d'agents employés par la commune.

Le personnel est composé d'une directrice, Véronique, diplômée BPJEPS et de deux animatrices :

- Fabienne, diplômée BAFA.
- Marie-Louise diplômée dans la restauration.

## L'INSCRIPTION

Cette formalité est obligatoire pour chaque enfant. La fiche d'inscription comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant (numéros de téléphone en cas d'urgence, personnes autorisées à récupérer l'enfant, fiche sanitaire et N°allocataire).

## LES TARIFS

Selon le quotient familial de la famille au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire :  
0.90€/heure si QF < 600€  
0.95€/heure si 600€ < QF < 900€  
1€/heure si QF > 900€ (toute heure commencée est due)

Le repas : 3,70€ + 0,50€ de pause méridienne

Les factures sont désormais directement transmises par le Trésor Public.

Elles sont à régler au Trésor Public ou dans des bureaux de tabacs habilités.  
La mairie ne prend plus de règlement.



# RESSINS - VILLAGES

17



L'association « Ressins-Villages » réunit les enfants des villages partenaires : Boyer, Jarnosse, Nandax, Saint Hilaire, Villers et Vougy. Ainsi que ceux du territoire de la Communauté de Communes de Charlieu-Beumont.

## Pour les enfants de 3 à 12 ans :

Tous les mercredis sur le site de St Hilaire aux « P'tites Crapules »

**Horaires** : de 7h30 à 18h30

Les enfants peuvent être inscrits en journée, ½ journée, avec ou sans repas.

**Les tarifs** : à l'heure selon le quotient familial de votre CAF ou MSA.

## PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Accueil des 3-5 ans :

Sur le site de St Hilaire « Les P'tites Crapules ».

Accueil des 6-13 ans :

Sur le site de Ressins, au « Lycée agricole ».

L'équipe d'animation propose un programme d'activités variées, thématiques et adaptées selon l'âge .

Plusieurs manifestations sont prévues pour 2022 comme de la décoration, la vente de pizzas et de foie gras ainsi qu'un projet artistique avec un graphiste.

L'ALSH est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire.

## LES JEUNES

Malgré un début d'année confiné, les jeunes ont pu reprendre leurs activités presque normalement.

Ils se sont retrouvés pour leur séjour annuel à Ressins où ils ont pu participer à de nombreuses animations (paint-ball, paddle, laser-game, bowling, Le Pal...) malgré une météo humide.

Tous les jeunes sont les bienvenus, n'hésitez pas à les rejoindre !



Cet automne, les jeunes se sont investis dans la confection de décorations de Noël qu'ils ont vendues lors du marché à St Hilaire fin novembre.

L'opération foie gras a pu être renouvelée cette année encore.

Le groupe se retrouve occasionnellement avec leur coordinatrice-jeunes :

**Lisa Patard.**

Les référents ados du village sont **Eliot De Lemos** et **Maxence Lamure.**

Pour tous renseignements ou inscriptions : Animation Ressins-Villages

1946 route de Villers- RD 13- 42720 NANDAX

[Ressinsvillages42@gmail.com](mailto:Ressinsvillages42@gmail.com) - 06 72 13 35 66 – <http://ressinsvillageswordpress.com>

## LE COMITE DES FETES



**Président** : Christophe COLLET  
**Vice-président** : Sébastien LEHNERT  
**Trésorière** : Laetitia DESSEIGNE  
**Trésorière adjointe** : Marie-Christine ROCHE  
**Secrétaire** : Christelle CHIZALLET  
**Secrétaire adjointe** : Jacqueline FESSY-DELABRE

<https://www.facebook.com/comite.fetes.10>

Merci ! Un grand merci à tous les bénévoles réguliers ou occasionnels qui donnent beaucoup de leur temps et de leurs talents pour préparer les animations et à tous ceux qui nous soutiennent dans les projets divers.

**Si nous voulons faire perdurer la vitalité du Comité des Fêtes, l'apport de la jeunesse est indispensable. Rejoignez-nous !**

Savez-vous que l'équipe du Comité des Fêtes investit aussi dans du matériel (barbecue, cafetières, tables et bancs, barnums, machine hot dog, ...) Tout ce matériel peut être loué au public.

Pour cela, renseignez-vous auprès de Sébastien LEHNERT 06 79 93 36 11



Le Comité des Fêtes gère aussi le tennis et la gym. Renseignements auprès de Christophe ou de Sébastien.

### Les 10 et 11 juillet notre village a pu se mettre en habit de fête.

Après plusieurs mois d'arrêt en raison de la pandémie de Covid 19, le Comité des Fêtes a repris le chemin des festivités pour le plus grand plaisir de tous.



Tout a commencé samedi en début d'après-midi par le traditionnel concours de pétanque où une quarantaine de doublettes se sont affrontées sous un chaud soleil.

**Un grand merci à tous et toutes !**

Et puis, comme pour arroser les vainqueurs du concours, la pluie s'est invitée, laissant par la suite place à la soirée festive.

## Concert

19

Dès 20h30, « **Le Bistrot des Légendes** » un groupe de chanteurs et musiciens nous a conduit pour un retour dans le passé. Chacun a pu se remémorer des souvenirs, fredonner des chansons à travers les idoles tels que France Gall, C Jérôme, Claude François et tant d'autres ...



## Repas champêtre

Le dimanche, dès midi un repas champêtre était proposé (jambon ou agneau et gratin dauphinois). Les nombreux convives étaient heureux de se retrouver à l'ombre des marronniers. Et une surprise est arrivée « en fanfare » avec les musiciens de Villers, qui nous ont fait découvrir leur répertoire musical.



Enfin, du 10 au 22 août a eu lieu la 12ème édition du festival « **Paroles Paysannes** » au Grand Couvert. Spectacle accompagné d'un repas campagnard concocté par les trois associations de St Hilaire : le Comité des Fêtes, Autour du Grand Couvert et les Folkeux accueillant une nouvelle fois de nombreux spectateurs.

Ainsi, malgré l'épidémie le Comité des Fêtes a pu, grâce à l'aide des bénévoles qui ont répondu présents, organiser ces manifestations. Qu'ils en soient vivement remerciés !!

**Venez nous rejoindre, convivialité et bonne humeur vous attendent !**

## L'ATELIER VANNERIE

Comme pour la plupart des associations le fonctionnement de l'atelier vannerie s'est arrêté ou a fortement été perturbé dès le 15 mars 2020. Malgré tout nous avons maintenu quelques activités, le plus souvent extérieures.

La récolte de l'osier chez nos « fournisseurs locaux » habituels a été faite ainsi que le tri lors de réunions en plein air. L'osier trié a été reparti entre les participants.

Une banderole a été réalisée afin de nous faire « reconnaître » dans les manifestations auxquelles nous participons.



Cet été, certains d'entre nous ont participé activement aux marchés semi-nocturnes de Charlieu (les vendredis soir), Matour (les lundis soir), Cours, et aux médiévales de La Bénissons-Dieu.

A chaque fois nous exposons à la vente des réalisations et faisons des démonstrations. Ceci permet de susciter la discussion afin de parler de notre activité donc de la faire connaître.

Un moment fort a été le samedi et dimanche d'octobre au château de Saint Marcel de Félines pour la manifestation Vieilles Pierres/Jeunes Plantes à laquelle nous participons depuis plusieurs années. Lors de cette rencontre nous avons été remarqués pour la qualité de notre stand et nos activités en obtenant le premier prix des exposants deux ans de suite.



Du fait de l'indisponibilité de la salle communale cet hiver, notre atelier se tenait chaque mardi soir au dortoir du Grand Couvert. La mise à disposition de ce local nous a permis de poursuivre nos activités hivernales dans de bonnes conditions. Merci à la municipalité.

Vous pouvez de nouveau nous rendre visite à la salle André PRECLOUX et c'est avec plaisir que nous vous montrerons l'art de « tordre » l'osier.

## LE CLUB DE L'AMITIE



Cette année, le club a été durement endeuillé avec les disparitions de Jeannine, Maurice et Charles, tous les trois très impliqués et très dévoués au sein du club dans le partage de l'amitié.

Chaque premier jeudi du mois, les membres se retrouvent autour d'une partie de belote, de jeux de société, d'un jeu de boules. Nous en profitons pour prendre des nouvelles des uns et des autres.

Le verre de l'amitié et les pâtisseries sont toujours de la partie sans oublier le repas annuel.

En 2021, bon nombre de rencontres ont été annulées mais le club se veut confiant et souhaite que l'année 2022 soit plus clémente.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir.

# LES FOLKEUX DU GRAND COUVERT

21

2021 a été une année blanche pour les Folkeux à cause de la pandémie.

Dès que nous avons pu, nos répétitions ont repris. Nous avons réalisé des interventions lors des journées du Patrimoine à St Hilaire, le marché nocturne de Charlieu et le repas du CCAS. Cette année encore quelques membres ont participé au Festival Paroles Paysannes. 2022, nous sommes à nouveau demandés pour intervenir dans les établissements pour nos aînés.

Si vous voulez intégrer le groupe appelez le  
04 77 60 35 07



## LE PANIER DE SAINT HILAIRE



- Annie-Laure MONNET, fromages fermiers, volailles fermières et oeufs
- Le panier de Karine MATHEY, légumes, fruits, miel, confitures
- Maison LABE, producteurs de porcs fermiers et viande bovine
- Boulangerie GAILLARD, pains, pâtisserie, viennoiserie
- Charly's pizza, pizzas à emporter
- Idéal Look, coiffeuse

**TOUS LES SAMEDIS MATIN DE 8H À 12H PLACE DE L'ÉGLISE**

## LA GYM

Tous les **mercredis de 19h30 à 20h30**  
à la salle André PRECLOUX,  
la section gym vous propose de rester en pleine forme  
avec des cours accessibles à tous.



ZUMBA

TABATA



CIRCUIT  
TRAINING



STRETCHING

Les associations

# AUTOUR DU GRAND COUVERT

ANNIVERSAIRE ET JOURNEE DU PETIT PATRIMOINE  
LES 26 ET 27 JUIN

Nous avons gardé confiance et nous avons bien fait ! La pandémie n'a pas eu raison de nous et nous avons pu réaliser nos projets de l'année : les 20 ans et la Journée du Petit Patrimoine et des Moulins. Une superbe soirée le samedi 26 juin avec cette très belle interprétation de la troupe «De l'âme à la Vague» et le lendemain avec cette magnifique sculpture à la tronçonneuse, emblème de notre association.

Merci à l'école de Ressins pour le don du fût de hêtre.



## JEAN GIONO A L'HONNEUR



Aidés avec la «Saison Culturelle» de notre département, nous avons proposé une adaptation d'un roman «Lettre aux paysans». Un public averti a pu apprécier la belle performance de l'acteur pendant près de 2 heures.

Après le spectacle, tout le monde a beaucoup apprécié les tartines paysannes accompagnées d'un morceau de pâté aux pommes, cuit dans notre four. Nous avons terminé la soirée avec la dégustation du gâteau des 20 ans.

<https://www.facebook.com/Autour-du-Grand-Couvert-de-Saint-Hilaire-sous-Charlieu-103612245296787>

## UN DIMANCHE EXCEPTIONNEL SUR LE THEME DU BOIS

Pain cuit au four à bois, pâté aux pommes, beurre à la baratte, vannerie, maquettes de bateaux en bois, tourneur sur bois, exposition d'essences diverses et variées, dentellières, cordier, tailleur de pierre, danses folkloriques avec nos amis les Folkeux ont rythmé cette belle journée.

**Coup de chapeau au club des jeunes qui nous a donné un sacré coup de main. Merci !**



On vous donne rendez-vous  
le 26 JUIN 2022

## PANNEAUX FLORAUX

En partant du bourg à pied et en direction du Grand Couvert, vous emprunterez le chemin qui est maintenant jalonné de panneaux floraux indiquant devant quel type de fleur, d'arbre, d'arbrisseau, de plante ou d'arbuste vous vous trouvez.  
Un sentier désormais pédagogique pour petits et grands.



L'association a repris la gestion, l'installation et l'entretien de la crèche. Elle a été mise en place dans l'église le 4 décembre et restera ainsi jusqu'à la mi-février.

Elle est d'ailleurs référencée sur la carte « Chemin des Crèches 2021 » Lyon et ses environs.

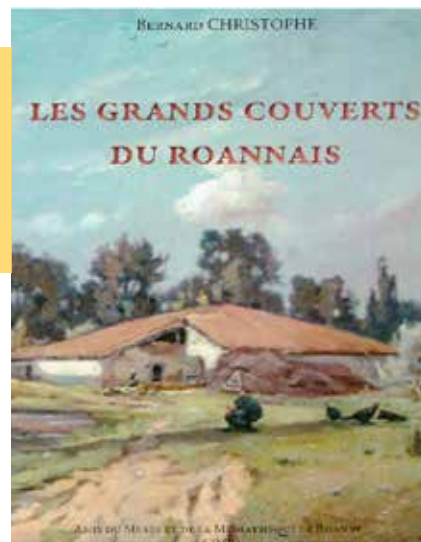
## L'ANCIENNE HORLOGE DE L'ÉGLISE

Profitant de travaux dans le clocher, nous avons récupéré le mécanisme de l'ancienne horloge qui actionnait les cloches. Il a été nettoyé et sera exposé dans l'église après sa mise en peinture. Remerciements à l'entreprise «Arti-200» de Pouilly sous Charlieu qui l'a décapé gracieusement.



Merci à tous les bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire.

**LIVRE :** Bernard CHRISTOPHE, adhérent de notre association, a fait paraître un très beau livre entièrement consacré aux **Grands Couverts du Roannais**. Un ouvrage à ne pas manquer ! Félicitations à Bernard.



**Président :** Didier LACHIZE  
**Vice-président :** Bernard PIVOT  
**Trésorière :** Lucie LEHNERT  
**Trésorière adjointe :** Suzanne DUCARRE  
**Secrétaire :** Christelle CHIZALLET  
**Secrétaire adjointe :** Véronique LAUNAY



### Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

En présence des élus, des portes drapeaux et des anciens combattants de la commune.

### Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Les habitants ont pu renouer avec la cérémonie de commémoration aux morts pour la France, en présence des élus, des portes drapeaux, des anciens combattants de la commune, avec la participation des enfants de l'école et de l'harmonie musicale Charlieu-Villers-Coutouvre.



Après les hommages rendus à tous les morts pour la France et au dernier Compagnon de la Libération, les enfants ont retracé l'édification du monument aux morts, **il y a 100 ans.**

**Le 13 juillet 1919** : Monsieur Félix NARBOUX, adjoint délégué, soumet le projet d'ériger un monument en souvenir des enfants de la commune de Saint Hilaire morts pour la France. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire Hugues de NOURY, à procéder aux travaux dans les plus brefs délais.

**Le 14 novembre 1920** : Le projet est sur le point de se réaliser, le conseil demande que le monument « digne de nos regrettés morts » soit élevé sur la place publique dite place de l'église. La subvention de l'état, calculée en fonction du nombre de morts de la commune et de la population, la subvention du département et les 210 souscripteurs privés permettront sa réalisation et son embellissement.

**Le 30 janvier 1921** : Après consultation, c'est Monsieur Francis POTIN, sculpteur à Charlieu, qui a proposé un plan du monument à un prix en rapport avec les ressources de la commune pour la fourniture et la pose d'un monolithe en forme d'obélisque en pierre calcaire (*son nom est gravé sur la base du monument*).

**Le 19 juin 1921** : Suite au courrier de Monsieur le Sous-Préfet, qui désapprouve un monument avec un emblème religieux dans un espace public, une branche de laurier, symbole de l'immortalité, sera sculptée sur l'édifice.

**Le 15 août 1921** : Le conseil municipal a inauguré le monument place de l'Eglise.



## SOCIÉTÉ

Pour la saison 2021-2022, nous sommes 10 chasseurs. Il n'y aura pas de concours de belote cette année. Pour le repas avec les propriétaires, nous attendons de voir l'évolution de la situation sanitaire pour prendre une décision.

## SÉCURITÉ

Nouvelles mesures pour la sécurité à la chasse, principalement en battue :

- Cette année nous devons acheter de nouveaux panneaux réglementaires code de la route pour sécuriser les battues (panneaux à mettre sur les routes principales).
- Nous devons aussi participer à une formation décennale obligatoire pour la remise à niveau des règles de sécurité.

## ESPÈCES OCCASIONNANT DES DÉGÂTS

Nous intervenons aussi tout au long de l'année, principalement l'hiver, pour réguler les espèces pouvant occasionner des dégâts sur le gibier, dans les basses-cours ou dans les cultures.

Le bilan pour l'année cynégétique échue (1er juillet au 30 juin) : 4 renards, 14 fouines, 47 ragon-dins, 7 pies et 1 raton laveur.

Nous devons tout mettre en œuvre pour limiter les sangliers qui occasionnent des dégâts importants dans les cultures, notamment dans les maïs. En cas de dégâts expertisés, ce sont les chasseurs qui prennent en charge la facture. Cette année nous sommes intervenus avec d'autres chasses, avant l'ouverture générale, pour décantonner des sangliers dans un champ de maïs. Un sanglier a été prélevé.

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

### Maurice MARCHAND

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Maurice MARCHAND. Passionné de chasse, président pendant 20 ans, toujours présent, il avait plaisir à organiser les concours de belote et banquets de la chasse.

Il aimait la convivialité, toujours le sourire, très généreux il aimait nous faire partager la brioche avant de partir en battue ou les grattons au retour. Qui de ses amis n'est pas reparti avec des plans du jardin, des poires ou des bons raisins de sa treille cueillis tout en triquant à l'ombre ? Pendant longtemps encore il sera parmi nous et il y aura toujours le poste où il se tenait.



### Charles LAGRESLE



Vendredi 19 novembre, de nombreux amis ont accompagné Charles en l'église de Coutouvre. Charles est décédé le lundi 15 novembre.

Depuis une dizaine d'années, il habitait Saint Hilaire et très vite il s'est intégré au village.

Entré à la société de chasse en 2013, il aimait beaucoup la nature, il était aussi un passionné de pêche et de boules.

Pendant la bonne saison, il rejoignait, tous les mercredis, ses amis sous l'allée du château pour faire quelques parties.

Très convivial, il aimait toutes ces rencontres et nous gardons un excellent souvenir de Charles.

Ecole Sainte Alexandrine :  
Hélène RICHARD : 04 77 60 18 97  
[ecole.alexandrine@orange.fr](mailto:ecole.alexandrine@orange.fr)

Centre de Loisirs Ressins-Villages  
Anne-Marie PERROUX: 06 72 13 35 66  
[ressinsvillages42@gmail.com](mailto:ressinsvillages42@gmail.com)

Paroisse Sainte Marthe : 04 77 60 04 03  
[saintemarthe@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarthe@eglise-nordroannais.fr)  
[www.eglise-nordroannais.fr](http://www.eglise-nordroannais.fr)

Charlieu Belmont Communauté :  
04 77 69 03 06  
[www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)

Perception de Roanne : 04 77 44 01 02

Sous-préfecture de Roanne : 04 77 23 64 64

Bibliothèque de Charlieu : 04 77 60 17 49

Espace2E : point accueil écoute jeunes à  
Charlieu - 06 31 30 90 49 -  
[info@espace2e.org](mailto:info@espace2e.org)

Rénov'action 42 : 04 77 41 41 25

Office de tourisme Pays Charlieu-Belmont :  
04 77 60 12 42

Déchetterie de Pouilly sous Charlieu :  
06 85 52 07 33 ou 04 77 69 36 11  
Du lundi au vendredi : 9h-12h, 14h-18h  
Le samedi 9h-18h

Déchets ménagers : Numéro vert 0800 801 095

Gendarmerie de Charlieu : 17 ou 04 77 60 04 44

Pompiers : 18 ou 112

SAMU de Roanne : 15

Médecin de Garde : 15

Pharmacie de Garde : 06 08 99 82 17

Centre anti poison : 04 78 87 10 40

Hôpital de Roanne : 04 77 44 30 00

Clinique du Renaison : 08 26 30 45 00

SOS Violences Conjugales 42 : 04 77 71 43 54

GDF (sécurité dépannage) : 08 10 43 3142

Electricité Urgence Dépannage : 08 10 33 31 42

SPA du roannais : 04 77 71 81 38 (chiens)

Arche de Noé : 04 77 70 73 59 (chats)

THD42 : 04 77 43 08 55

ADMR Entre Sornin et Rhodon : 04 77 60 37 56  
[msstdenisdecabanne@fed42.admr.org](mailto:msstdenisdecabanne@fed42.admr.org)

## CORRESPONDANTS PRESSE

Sébastien AGASSE « Le Pays Roannais »  
Tél : 06.77.72.60.34  
Mail : [sebastien.agasse@hotmail.fr](mailto:sebastien.agasse@hotmail.fr)

Julien DAUDEL « Le Progrès »  
Mail : [jfrdaudel@gmail.com](mailto:jfrdaudel@gmail.com)

## LES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS

● Anciens Combattants :	Claudius CHIZALLET	04 77 60 13 34
● Autour du Grand Couvert :	Didier LACHIZE	06 50 75 31 51
● Club de Vannerie :	Jean-François BALLANDRAS	04 77 60 04 65
● Club de l'Amitié :		
● Comité des Fêtes :	Christophe COLLET	06 81 82 46 43
● Section Gym :	Lucie LEHNERT	06 24 74 41 55
● Jim Enduro Start :	Jean-François CHEVALARD	04 77 60 17 76
● Les Folkeux :	Denise DURANTIN	04 77 60 35 07
● Société de Chasse :	Christian MILLET	07 77 97 49 81
● Tennis Club :	Christophe COLLET	06 81 82 46 43
● A.P.E.L. :	Emilie VALORGE	06 35 92 41 67
● O.G.E.C. :	Rémi JEANCLAUDE	06 15 47 63 20

## COMMERÇANTS ET ARTISANS



**MONNET**  
Travaux Publics & Transports

Tél : 04.77.60.27.91  
Mail : [tpmonnet@orange.fr](mailto:tpmonnet@orange.fr)

Terrassement - Démolition - VLD - Assainissement individuel  
Aménagements extérieurs - Empierrement et finition  
Enrobé - Concassage - Transports

1489 route de Charlieu - 42190 Saint-Hilaire-sous-Charlieu

Charpente-Ossature bois-Couverture-Zinguerie



**LESPINASSE**  
Toitures

32 route de Sorillard - 42190 ST HILAIRE SOUS CHARLIEU  
tél : 04 77 60 13 24 - mail : [contact@lespinasse-toitures.com](mailto:contact@lespinasse-toitures.com)



**SECURITEST**  
CONTROLE TECHNIQUE

**N'OUBLIEZ PAS  
VOTRE PROCHAIN  
CONTRÔLE**

**AUTO CONTROLE  
SOUTRENDON**  
LE POTEAU  
42190 ST HILAIRE SOUS  
CHARLIEU  
04 77 60 00 12  
[www.securitest.fr](http://www.securitest.fr)

Le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Ornemental matricule 07150 de la région Securitest membre du groupe ADE



**JB Bois**

Charpente - Couverture - Zinguerie  
06 37 82 01 45 - [jbboiseurl@orange.fr](mailto:jbboiseurl@orange.fr)  
900 Rte de Pouilly  
42190 St Hilaire-sous-Charlieu



Lundi, Mardi, Jeudi,  
Vendredi, Samedi  
De 7h à 14h et 17h à 1h30  
Et le dimanche de 7h à 14h

**Le SANPAT**  
04 77 18 28 84  
<https://www.facebook.com/Le-Sanpat/>



**Nicolas VALORGE**

PRODUCTEUR DE VIANDE  
CHAROLAISE

Bœuf, veau  
en caissette sous vide

616 Impasse de la Chaverie  
Saint Hilaire Sous Charlieu  
06.83.63.06.19

- Divin'hair Stéphanie GUILLIN - Coiffeuse
- Sébastien MONTET - Maçonnerie - TP
- Benjamin GARNIER - Multi-travaux
- Nathalie SOLER - Naturo Réflexologue
- François PEROUX - Préparateur de crins
- SACAB BOIS - Commerçant bois
- Philippe MAGNIN - Scierie des Perches
- LUCILLE - Atelier création

- Ginette MASSANO - Service à la personne
- Marie GARNIER - Spectacles animations
- Pascal MARCHAND - Taxi
- Idéal Look Eléonore CLERET - Coiffeuse
- Pascal DESMONNET - Multi-travaux
- Stéphane GAUBERT - Menuisier agencier
- Agnès BERRY - Biographe

### ASSISTANTES MATERNELLES

- Lucie LEHNERT
- Mélanie BERLAND

En ce dimanche, froid et neigeux de fin novembre, nous sommes chaleureusement accueillis par les propriétaires des lieux, Anne et François de Benque, dans l'annexe du château. C'est là, dans les anciennes écuries entièrement rénovées qu'ils vivent depuis plusieurs années après des carrières professionnelles bien remplies.



## Une longue histoire !



Le fief de Saint-Hilaire, comme son château, fut une possession **médiévale des abbés de Charlieu**.

Hélas la destruction des archives de l'abbaye, à la Révolution, nous prive d'informations précieuses sur l'histoire du site et de sa demeure.

Néanmoins, nous savons que le premier élément attestant que ce château est devenu la propriété des Bénédictins de Charlieu, probablement au XIV<sup>e</sup> siècle, est la petite chapelle gothique voûtée sur croisée d'ogives, ajoutée sur la façade nord du château à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

On y retrouve en effet à la clef de voûte, les armes d'Antoine Geoffroy, prieur bénédictin de l'abbaye de Charlieu, dont la présence dans la région est attestée dès 1487. Ces armes figurent également à plusieurs endroits dans l'abbaye bénédictine de Charlieu, notamment au-dessus de la porte d'entrée du prieuré.

Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, des hordes protestantes dévastent nos régions du Forez et du Roannais et n'épargnent pas Saint-Hilaire. Le château pillé, tombant en partie en ruines, devient alors une lourde charge pour le monastère, ce qui amène les moines à vendre ce bien en 1635 à Jean-Baptiste Farjot, conseiller du roi, lieutenant criminel et capitaine du guet de la ville de Lyon.

Celui-ci ne tardera pas à entreprendre quelques travaux de restauration, puis le revendra en 1676 à Claude-François de Beck seigneur de Lamothe. Son fils Louis, seigneur de Chandon et Lamothe-Saint-Hilaire, le lègue vers 1746, à sa fille Renée, mariée à Pierre-François de Rochefort. Leur fils, Camille de Rochefort, seigneur de Beauvoir en Forez, résidant à Feurs, le vend en 1768 à André Alex, notaire royal à Saint-Hilaire puis à Charlieu. Par la suite, la terre et le château de Saint-Hilaire passeront, par des alliances successives, aux familles Laronzière, Pochin, Grizard, Noury et Benque.

Notons que la famille de Laronzière a joué un rôle très important dans l'administration de la ville de Charlieu durant plusieurs siècles.



«d'argent à un croissant d'azur, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or»

Blason de l'abbé Geoffroy

## Architecture

Cette demeure est bâtie sur une île entourée de douves remplies d'eau claire provenant de sources naturelles (douve pour lesquelles des travaux de réfection sont prévus). Son style rappelle l'architecture bourguignonne. Le château est constitué d'un corps de logis rectangulaire flanqué de trois tours et d'une chapelle dans sa partie nord. Les tours sont ornementales et pleines, à l'exception de la grande tour sud-ouest qui avait une vocation défensive.



Notons toutefois que cette tour ronde du XIIIe siècle, partie la plus ancienne, a probablement été rabaissée de moitié au cours de son histoire. L'ancien pont-levis (supposé) a été transformé en passerelle pour accéder à la grille d'entrée.

Les principales restaurations ont été faites au XVIIIe siècle, puis à la fin du XIXe siècle : aménagement des deux pièces principales du rez-de-chaussée, réfection des toitures des tourelles arasées au XVIe siècle lors des invasions protestantes, ouverture de trois jacobines dans la toiture. Ces dernières restaurations ont permis de transformer la demeure de confort alors médiéval, en une habitation qui n'a toutefois pas le confort contemporain avec toutes ses normes, et qui reste donc inhabitée.

## Au titre des Monuments Historiques



A l'intérieur, les pièces principales sont ornées de boiseries du XIXe siècle et de tentures murales provenant d'anciennes manufactures textiles charliendines.

En **1989**, le salon avec son décor peint du XVIIIe siècle a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Ce décor est une frise constituée d'un enroulement de fleurs, de feuillages et de fruits imaginaires, avec de petits médaillons dans lesquels sont peints les éléments d'un épisode tragique.

Deux jeunes gentilshommes s'éprennent de la même bergère. Un duel s'ensuit, le bien-aimé succombe. La belle éplorée se désole sur sa tombe.

Les deux cœurs enlacés s'envolent dans les cieux. L'épilogue s'inscrit dans un dernier médaillon :  
« **Gentil amour souvent dolit, Printemps et fleurs trop tôt finit** »

En 2019, la protection a été étendue au château en totalité, avec ses douves et son système hydraulique, et à proximité le bâtiment à l'architecture vernaculaire\*, ainsi que leurs sols d'assises.

\* **Vernaculaire** : l'architecture vernaculaire est un style d'architecture qui s'appuie essentiellement sur les nécessités locales, sur les matériaux de construction disponibles dans la région. Ce style reflète les traditions locales de la région.

Sachez aussi que si vous désirez découvrir tout en vous promenant ce bel écrin de verdure parfaitement entretenu, vous serez les bienvenus en tant qu'habitants de Saint-Hilaire.

Sur demande, les propriétaires autorisent les photos en extérieur pour des événements particuliers.

**Actuellement le château n'est pas ouvert à la visite.**

**Merci à Anne et François de Benque pour leur accueil et cette visite**

2021, LE MONUMENT AUX MORTS A 100 ANS

Compte rendu du Conseil Municipal validant l'érection du monument aux morts le 31 juillet 1921.

77

L'an mil neuf cent vingt un à dix heures du matin du honte janvier le conseil municipal convoqué le vingt cinq janvier courant par Monsieur de Henry Marie conformément à l'article 17 de la loi du 5 avril 1884 s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Frayssas de Henry Marie

Monument aux Soldats Morts pour la France	Présents. M. de Henry Marie Karlous Adolphe Kéfélop Eugène Villiers Jean Marie Torgat Stanislas	Absents. Monsieur Charles Millet Sieur Boyer Louis Sévocat Antoine Dupuy Marcel
---	--	--

par le  
M. de Henry Marie

Le nombre des conseillers en exercice étant de onze et la majorité de ces membres étant présente Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte

Monsieur le Président informe le conseil municipal, que grâce à la souscription publique, il est possible d'élever un monument aux Enfants de Saint Hilaire sous Charles Morts pour la France

Différents sculpteurs ayant été consultés, Monsieur Potier Sculpteur à Charlieu a présenté un plan de monument à un prix en rapport avec les ressources affectées à cet objet

Monsieur le Président présente le plan et le devis de Monsieur Potier en faisant remarquer que le devis concerne à la fois le prix du monument et sa fondation

Les ressources se décomposent ainsi

1	Subscriptions publiques	4618 f 30
2	Subvention de la Commune	5000 f
	sub. hors budget supplémentaire 1910	
3	Subvention de l'Etat	
	(1/2 centime - population 330 h)	
4	Subvention de Département	500 f
	(centimes 30 f 32)	
		<hr/> 7118 f 30

Monsieur le Préfet vous rappelle au Conseil municipal que d'accord avec le sculpteur, l'emplacement choisi est celui désigné par une croix rouge sur le plan de la commune. Suite de l'élaboration du journal Municipal on traite des 10 premiers 1910

En suite le Conseil Municipal a donné son avis sur les plans et plans de l'emplacement, si l'acceptation des plans les demandes nécessaires pour obtenir les subventions de l'Etat et du Département qui permettent l'embellissement de l'emplacement.

Le Conseil

Après avoir des plans et plans et emplacement de l'emplacement les acceptés si l'acceptation des demandes présent

Il a été décidé Monsieur le Maire a fait les demandes utiles pour obtenir les subventions de l'Etat et du Département

H. de Nuyssac  
 Benoit  
 P. de Nuyssac  
 P. de Nuyssac  
 P. de Nuyssac  
 P. de Nuyssac

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Conformément aux directives gouvernementales, les vœux du Maire sont annulés.

## FEVRIER

Dimanche 13 - Marche des Arpions Bourrus, Comité des Fêtes

## MARS

Vendredi 4 - Assemblée Générale Grand Couvert  
Dimanche 6 - Concours de belote de l'école Ste Alexandrine à 14h  
Vendredi 25 - Portes ouvertes de l'école Ste Alexandrine à 17h 30

## AVRIL

Dimanche 3 - Vide Grenier de l'école Ste Alexandrine  
Vendredi 15 - Vente pizzas de l'école Ste Alexandrine  
Samedi 16 - Chasse aux œufs du Comité des Fêtes

## MAI

Dimanche 1 - Loto de l'école Ste Alexandrine à Briennon

## JUIN

Dimanche 26 - Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins au Grand Couvert

## JUILLET

Dimanche 4 - Messe de l'école Ste Alexandrine  
Samedi 9 et Dimanche 10 - Fête du village

## AOUT

Du 9 au 21 - Festival « Paroles Paysannes » au Grand Couvert

## SEPTEMBRE

Samedi 17 - Fête des classes en 2

## OCTOBRE

Vendredi 14 - Assemblée Générale du Comité des Fêtes

## NOVEMBRE

Vendredi 25 - Repas du CCAS  
Samedi 26 - Soirée dansante du Comité des Fêtes